

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des installations
classées, des impacts
environnementaux et des
déchets

Bureau des installations
classées pour la protection
de l'environnement

Bureau de la gestion des
déchets

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Nouméa, le 22 DEC. 2015

Le Chef de service,

à

Monsieur Eric Velayoudon
Gérant SARL Eric Velayoudon
247 rue Iékawé PK6
98800 Nouméa

Objet : compte rendu de visite de l'installation de la SARL Eric Velayoudon
en date du 04 décembre 2015.

Pièce jointe : compte rendu de visite en date du 04 décembre 2015.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le compte rendu de la visite de votre installation de
collecte et stockage des huiles usagées qui a été réalisée le 04 décembre 2015, sise 40 rue Isaac
Newton Ducos, commune de Nouméa.

Conformément à l'article 416-11 du code de l'environnement de la province Sud, vous
disposez d'un délai de 15 (quinze) jours pour présenter vos observations par écrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

N° 2015-36700/DENV

**Le chef de service des installations classées, des
impacts environnementaux et des déchets**


Vincent MARY